



S^t Martin le Gréard



BULLETIN MUNICIPAL

*Le conseil municipal vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année 2023!*

JANVIER 2023
N°19



Chères Saint Martinaises, chers Saint Martinais,

Après deux années de restriction dues à la pandémie et bien que nous devions rester vigilants, une vie presque normale a pu reprendre son cours. Maintenant ce sont dérèglement climatique, inflation et tensions géopolitiques qui nous interrogent.

Leurs conséquences sont nombreuses et se font ressentir au quotidien.

La préoccupation environnementale entamée depuis plusieurs années sur l'éclairage public, avec l'installation d'ampoules basse consommation, d'horloges astronomiques et son extinction une partie de la nuit, vise à contenir les coûts énergétiques.

Nous devons tous, individuellement et collectivement, faire des efforts pour ne pas trop subir de mesures contraignantes et limiter nos dépenses, il en va de la responsabilité de chacun d'entre nous.

Ce bulletin est également l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et d'ouvrir sur l'horizon de l'année 2023 :

Les travaux d'extension de l'école St Martin le Gréard / Hardinvast sont terminés. La sixième classe a été réceptionnée lors des vacances de la Toussaint et les élèves ont pu en prendre possession dès la rentrée du 07 novembre 2022.

Au City Park, les marquages au sol ont été refaits et les tables de pique-nique ont été remplacées.

Nous avons fait l'acquisition de nouveaux matériels de tonte (tracteur tondeuse et tondeuse) afin d'assurer le bon entretien de nos espaces verts, qui sont de plus en plus nombreux.

L'accessibilité fait aussi partie de nos préoccupations, c'est pourquoi, nous allons faciliter l'accès à l'église et au cimetière pour les personnes à mobilité réduite à travers un cheminement en béton désactivé, afin d'en améliorer la circulation.

Après la réfection des marquages au sol l'année passée, des radars pédagogiques vont être installés dans le bourg dans l'espoir d'une prise de conscience de la part des usagers de la route des vitesses excessives pratiquées dans cette zone pourtant limitée à 30 km/h.

L'absence de salle suffisamment grande pour vous accueillir, me bride dans l'organisation d'une cérémonie des vœux. Cependant je compte bien, aux beaux jours, renouveler le « pot citoyen » et vous retrouver sous la tente du comité des fêtes.

Je remercie tous les élus, notre secrétaire, nos agents communaux qui ont le sens du service public et de l'intérêt général. Je n'oublie pas non plus, tous les bénévoles, commerçants, artisans et chacun de vous qui donnez sens à la formule « il fait bon vivre à Saint Martin le Gréard ».

Je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente santé et une très belle année 2023 pleine de bonheur.

Nicolas DUBOST



➤ **MAIRE** : Nicolas DUBOST
1er adjoint : Philippe LAMORT
2ème adjoint : Nicolas HAMEL
3ème adjoint : Maryline PALMER

➤ **ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :**

Véronique AGNES
 Benjamin CHAPELLE
 Philippe GERMAIN
 Fabrice GOUBARD
 Sabrina HAMELIN
 David HOUIVET
 Bruno LEGRAND
 Stéphane MENY
 Elvire MORAND
 Frédérique SALMON
 Amélie VALOGNES



Debout (de gauche à droite) : Philippe LAMORT, Véronique AGNES, Stéphane Mény, Benjamin CHAPELLE, Frédérique SALMON, Nicolas HAMEL, Fabrice GOUBARD, Philippe GERMAIN
Assis (de gauche à droite) : Elvire MORAND, David HOUIVET, Maryline PALMER, Nicolas DUBOST, Amélie VALOGNES, Bruno LEGRAND, Sabrina HAMELIN

➤ **SECRETAIRE DE MAIRIE : Annette DUMONT**

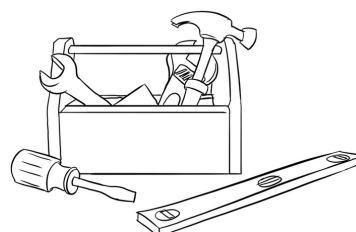


Le secrétariat est ouvert :

- le Lundi : 14h -17h
- les Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h - 17h00

Permanences maire et adjoints : Mercredi et Vendredi 18h00 - 19h00

➤ **AGENTS TECHNIQUES : Guy MARGOT et René MOUCHEL**

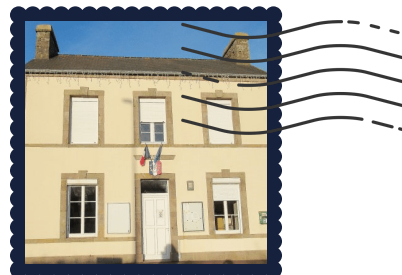


*Guy (à droite sur la photo) est présent le
lundi et le mardi.*

*René (à gauche sur la photo) est présent le
mercredi et le jeudi .*

➤ MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LE-GRÉARD :

 41 LE BOURG
 50690 SAINT-MARTIN-LE-GREARD
 02.33.52.00.57
 contact@saintmartinlegreard.fr
 <https://www.saintmartinlegreard.fr>
 Facebook : @StMartinLeGreard



NUMEROS UTILES

N° de secours :

15 SAMU - 17 Police - 18 Pompiers
112 Appel d'urgence européen
114 services d'urgence pour sourds et malentendants

Gendarmerie de Beaumont Hague : 02 33 01 89 30
 Enfance en danger : 119
 Enfants disparus 116 000
 Ecoute violence pour les élèves : 30 20
 Fil Santé Jeunes : 0800 235 236
 Drogues Info Service : 0800 231 313
 Alcool Info Service : 0 980 980 930
 Samu social : 115
 SIDA Info Service : 0800 840 800
 Hépatites Info Service : 0800 845 800
 Cancer info Service : 0800 940 939
 Maltraitance des p. âgées et des p. handicapées : 3977
 Centre Hospitalier Louis Pasteur : 02 33 20 70 00
 Polyclinique du Cotentin : 02 33 78 50 50
 SOS médecins : 02 33 01 58 58
 Pharmacie de garde : 32 37 (ou 3237.fr)
 Centre Antipoison et de toxicovigilance (Rennes) : 02 99 59 22 22
 Centre Antipoison et de toxicovigilance (Rouen) : 02 35 88 44 00
 ALLO Service Public : 59 59
 Pôle de proximité Douve Divette : 02 33 52 33 08
 GRDF Urgence Sécurité Gaz : 0800 47 33 33
 Enedis Sécurité Dépannage d'urgence : 09 726 750 50



Cette application, offerte par la Mairie, vous permet, en tant qu'habitant de Saint Martin le Gréard, de recevoir les informations utiles de votre commune :

- coupures d'eau, d'électricité
- travaux
- animaux perdus
- et bien d'autres...

Téléchargez la directement depuis votre App store.



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

**SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



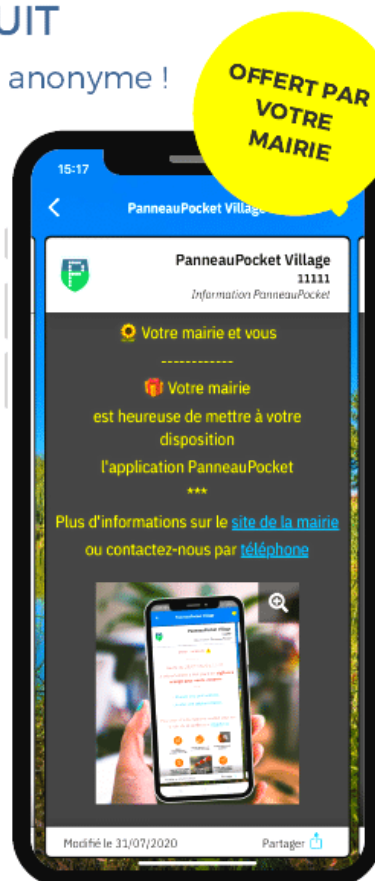
2

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



© PanneauPocket



Déchèteries

15 déchèteries sont accessibles à 15 minutes de chez vous, sans carte d'accès ou limite géographique pour les particuliers du Cotentin.

Les déchèteries de **Tourlaville** et **Cherbourg-Octeville** sont ouvertes :
- du lundi au samedi de 9h à 18h30
- le dimanche de 9h à 12h30

Les **13 autres déchèteries** sont :
- fermées le dimanche
- ouvertes de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 avec une fermeture/semaine

En savoir plus : <https://www.lecotentin.fr/decheteries-0>

Nouvelles consignes de tri

Emballages recyclables

Semaines impaires



VENDREDI MATIN

Merci de sortir vos poubelles la veille (à partir de 19 h) et de les rentrer le vendredi dans la journée

N'oubliez pas :

Je n'embellis pas la rue et je gêne le passage



Ne me laissez pas trop longtemps sur le trottoir !

Ordures ménagères

Semaines paires



VENDREDI MATIN

Merci de sortir vos poubelles la veille (à partir de 19 h) et de les rentrer le vendredi dans la journée

Pour vous aider :

CALENDRIER 2023											
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
DIM 1	MER 1 05	MER 1 09	SAM 1	LUN 1	JEU 1	SAM 1	MAR 1	VEN 1	DIM 1	MER 1 44	VEN 1
LUN 2	JEU 2	JEU 2	DIM 2	MAR 2	VEN 2	DIM 2	MER 2 31	SAM 2	LUN 2	JEU 2	SAM 2
MAR 3	VEN 3	VEN 3	LUN 3	MER 3 18	SAM 3	LUN 3	JEU 3	DIM 3	MAR 3	VEN 3	DIM 3
MER 4 01	SAM 4	SAM 4	MAR 4	JEU 4	DIM 4	MAR 4	VEN 4	LUN 4	MER 4 40	SAM 4	LUN 4
JEU 5	DIM 5	DIM 5	MER 5 14	VEN 5	LUN 5	MER 5 27	SAM 5	MAR 5	JEU 5	DIM 5	MAR 5
VEN 6	LUN 6	LUN 6	JEU 6	SAM 6	MAR 6	JEU 6	DIM 6	MER 6 36	VEN 6	LUN 6	MER 6 49
SAM 7	MAR 7	MAR 7	VEN 7	DIM 7	MER 7 23	VEN 7	LUN 7	JEU 7	SAM 7	MAR 7	JEU 7
DIM 8	MER 8 06	MER 8 10	SAM 8	LUN 8	JEU 8	SAM 8	MAR 8	VEN 8	DIM 8	MER 8 45	VEN 8
LUN 9	JEU 9	JEU 9	DIM 9	MAR 9	VEN 9	DIM 9	MER 9 32	SAM 9	LUN 9	JEU 9	SAM 9
MAR 10	VEN 10	VEN 10	LUN 10	MER 10 19	SAM 10	LUN 10	JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10	DIM 10
MER 11 02	SAM 11	SAM 11	MAR 11	JEU 11	DIM 11	MAR 11	VEN 11	LUN 11	MER 11 41	SAM 11	LUN 11
JEU 12	DIM 12	DIM 12	MER 12 15	VEN 12	LUN 12	MER 12 28	SAM 12	MAR 12	JEU 12	DIM 12	MAR 12
VEN 13	LUN 13	LUN 13	JEU 13	SAM 13	MAR 13	JEU 13	DIM 13	MER 13 37	VEN 13	LUN 13	MER 13 50
SAM 14	MAR 14	MAR 14	VEN 14	DIM 14	MER 14 24	VEN 14	LUN 14	JEU 14	SAM 14	MAR 14	JEU 14
DIM 15	MER 15 07	MER 15 11	SAM 15	LUN 15	JEU 15	SAM 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15 46	VEN 15
LUN 16	JEU 16	JEU 16	DIM 16	MAR 16	VEN 16	DIM 16	MER 16 33	SAM 16	LUN 16	JEU 16	SAM 16
MAR 17	VEN 17	VEN 17	LUN 17	MER 17 20	SAM 17	LUN 17	JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17	DIM 17
MER 18 03	SAM 18	SAM 18	MAR 18	JEU 18	DIM 18	MAR 18	VEN 18	LUN 18	MER 18 42	SAM 18	LUN 18
JEU 19	DIM 19	DIM 19	MAR 19 16	VEN 19	LUN 19	MER 19 29	SAM 19	MAR 19	JEU 19	DIM 19	MAR 19
VEN 20	LUN 20	LUN 20	JEU 20	SAM 20	MAR 20	JEU 20	DIM 20	MER 20 38	VEN 20	LUN 20	MER 20 51
SAM 21	MAR 21	MAR 21	VEN 21	DIM 21	MER 21 25	VEN 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MAR 21	JEU 21
DIM 22	MER 22 08	MER 22 12	SAM 22	LUN 22	JEU 22	SAM 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22 47	VEN 22
LUN 23	JEU 23	JEU 23	DIM 23	MAR 23	VEN 23	DIM 23	MER 23 34	SAM 23	LUN 23	JEU 23	SAM 23
MAR 24	VEN 24	VEN 24	LUN 24	MER 24 21	SAM 24	LUN 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24	DIM 24
MER 25 04	SAM 25	SAM 25	MAR 25	JEU 25	DIM 25	MAR 25	VEN 25	LUN 25	MER 25 43	SAM 25	LUN 25
JEU 26	DIM 26	DIM 26	MAR 26 17	VEN 26	LUN 26	MER 26 30	SAM 26	MAR 26	JEU 26	DIM 26	MAR 26
VEN 27	LUN 27	LUN 27	JEU 27	SAM 27	MAR 27	JEU 27	DIM 27	MER 27 39	VEN 27	LUN 27	MER 27 52
SAM 28	MAR 28	MAR 28	VEN 28	DIM 28	MER 28 26	VEN 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MAR 28	JEU 28
DIM 29	MAR 29	MAR 29 13	SAM 29	LUN 29	JEU 29	SAM 29	MAR 29	VEN 29	DIM 29	MER 29 48	VEN 29
LUN 30	JEU 30	JEU 30	DIM 30	MAR 30	VEN 30	DIM 30	MER 30 35	SAM 30	LUN 30	JEU 30	SAM 30
MAR 31	VEN 31	VEN 31	MAR 31 22			LUN 31	JEU 31		MAR 31		DIM 31

Sous réserve de jours fériés et éventuels changements

Calendrier 2023 avec les semaines paires et des semaines impaires


Les démarches à la mairie de votre domicile :

- Reconnaissance d'enfant à naître
- Baptême civil
- Recensement citoyen dès 16 ans (voir page suivante)
- Inscription électorale
- Conclusion d'un Pacte Civil de Solidarité (PACS)
- Mariage
- Demande de duplicata de livret de famille
- Liste non exhaustive : n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat



A Noter : Les **demandes d'extrait d'actes** (naissance, mariage, décès) sont à réaliser auprès des mairies où les événements ont eu lieu. (Demandes en ligne souvent possibles : voir sur le site www.service-public.fr)


VOYAGE d'un MINEUR non accompagné hors territoire français :

Le certificat d'autorisation de sortie du territoire est redevenu obligatoire depuis le 15 janvier 2017.

Le formulaire d'autorisation de sortie de territoire doit être complété et signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

Cerfa 15646*01 Disponible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

Le mineur doit voyager avec sa pièce d'identité et la photocopie de celle du parent signataire de l'autorisation.

DEMANDER ou RENOUVELER sa CARTE NATIONALE D'IDENTITE ou son PASSEPORT :

Dans n'importe quelle mairie disposant d'une station de recueil des demandes de passeports biométriques. A proximité de Saint Martin le Gréard : Beaumont-Hague, Bricquebec, Cherbourg-Octeville, Equeurdreville, Quettehou, Turlaville et Valognes...

Vous pouvez également faire votre **pré-demande** en ligne en créant un compte personnel sur le site : <https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R62483>

Rechercher un **rendez-vous** : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>





BANQUE ALIMENTAIRE



La banque alimentaire a pour mission d'aider les personnes en situation difficile et précaire à trouver ou retrouver des conditions d'existence respectueuses de leur dignité et de leur autonomie.

Le conseil municipal a voté l'adhésion de notre commune à cette structure. Des colis alimentaires peuvent ainsi être obtenus afin de subvenir aux besoins quotidiens d'une famille en cas de difficultés.

En cas de besoin, vous pouvez donc solliciter cette aide en mairie.



RECENSEMENT CITOYEN



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ? CECI VOUS CONCERNE

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits.



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Tous les jeunes français ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**

Pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez vous à majd.fr



Pour tout renseignement contactez le **Centre du service national et de la jeunesse de Caen** :



09 70 84 51 51

Lundi au jeudi : 09h - 11h 45 / 13h30 - 16h00
Vendredi : 09h - 12h / 13h30 - 15h30



csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr



<https://www.defense.gouv.fr/jeunesse>

Le CSNJ de Caen ne reçoit pas de public

**NAISSANCES :**

24 FEVRIER 2022 : ALOÏSE THERESE LORRAIN

25 MARS 2022 : HELOÏSE HAMEL

01 JUIN 2022 : LUCY LECHEVALLIER

27 AOUT 2022 : LOUIS GUERIN

27 AOUT 2022 : NOÉ LAPIERRE

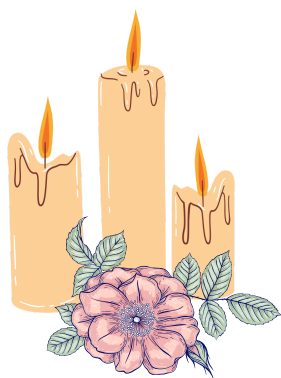
24 SEPTEMBRE 2022 : SANDRO DUPONT

21 OCTOBRE 2022 : CLÉMENT ETASSE

26 OCTOBRE 2022 : BASTIEN SAMSON

22 NOVEMBRE 2022 : AUGUSTIN PALMER

15 DECEMBRE 2022 : ÉLINA SORIN DAVODET

**TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS**

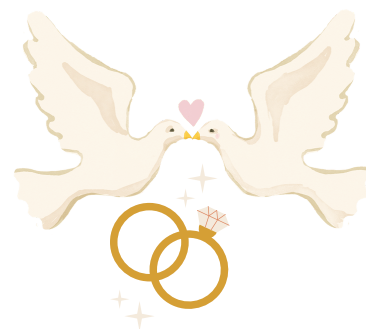
01 JANVIER 2022 : ISABELLE GUILLERME (NÉE MOSRIN)

06 MAI 2022 : JEAN-MARIE BELLOT

**MARIAGES :**

03 SEPTEMBRE 2022 : PAULINE LEVAVASSEUR ET NICOLAS PITEL

03 DÉCEMBRE 2022 : ADELIN PRÉVEL ET DAVID GOMERIEL





ENTRETIEN DES HAIES

Lorsque les plantations ne sont **pas mitoyennes**, l'obligation de tailler les haies incombe au propriétaire des végétaux : propriétaire ou locataire du terrain sur lequel ils sont plantés.

En cas de haies **mitoyennes**, l'obligation de taille incombe aux deux voisins. Les propriétaires ou les locataires qui s'y soustrairaient peuvent être poursuivis.

A savoir : Il est interdit de tailler des haies et d'abattre des arbres situés dans et le long de parcelles agricoles entre le 15 mars (particuliers) ou le 1er avril (agriculteurs) et le 31 juillet. Cette interdiction a été instaurée par le Parlement européen afin de protéger la période de reproduction et de nidification des oiseaux.



MESURES RELATIVES AUX CHIENS



Où que ce soit, un chien doit toujours rester sous le contrôle direct de son maître et à proximité de lui.

L'arrêté préfectoral n°00-155 V du 27 mars 2000 interdit la divagation des chiens et prescrit au maire de conduire en fourrière les animaux errants.

Les déjections de votre animal de compagnie n'ont pas leur place sur les espaces verts.

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs et espaces verts publics.

LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Monsieur le maire rappelle aux habitants de la commune que l'arrêté préfectoral du 27 mars 1997 régit l'utilisation des outils ou appareils électriques ou thermiques (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, taille-haies) pour les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Horaires autorisés :

Jours ouvrables 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30

Samedis 9h00 à 12h00 et 14h30 à 19h00

Dimanches et jours fériés 10h00 à 12h00



IL EST INTERDIT DE BRÛLER DES DÉCHETS MÉNAGERS À L'AIR LIBRE



Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'égouttage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie, vous pouvez également en faire un compost individuel.

DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages autour des containers de tri sélectif sont interdits et passibles d'une amende. La déchetterie de Martinvast est susceptible de prendre les encombrants. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de respecter les consignes de tri sélectif. De plus, en cas de doute, des dépliants sont disponibles en mairie.

Le tri n'est pas qu'un petit geste : son impact est bien plus vaste qu'il n'y paraît. C'est la somme de petits gestes quotidiens de chacun qui produit de grands effets pour protéger les ressources naturelles.



TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

Dans un objectif d'accessibilité du cimetière et de l'Eglise pour les personnes à mobilité réduite, il est prévu d'aménager les allées principales du cimetière en béton désactivé.

Ce projet permettra à toute personne quelles que soient ses difficultés à se déplacer, de circuler et pouvoir participer aux différentes cérémonies religieuses, aux commémorations et aux funérailles, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors.



Un plan incliné a été créé afin de permettre l'accès à l'Eglise par l'entrée principale.

TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE ST MARTIN LE GREARD/HARDINVEST

Les travaux d'extension sont achevés, les enfants ont pu prendre possession de la 6ème classe à leur retour des vacances d'automne.

Les agents municipaux ont également pu investir leur nouveau local technique.



Projet



Réalisation

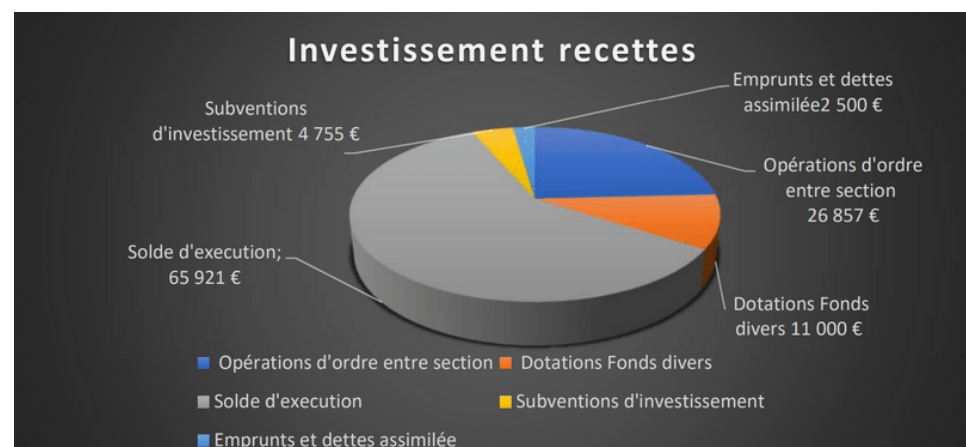
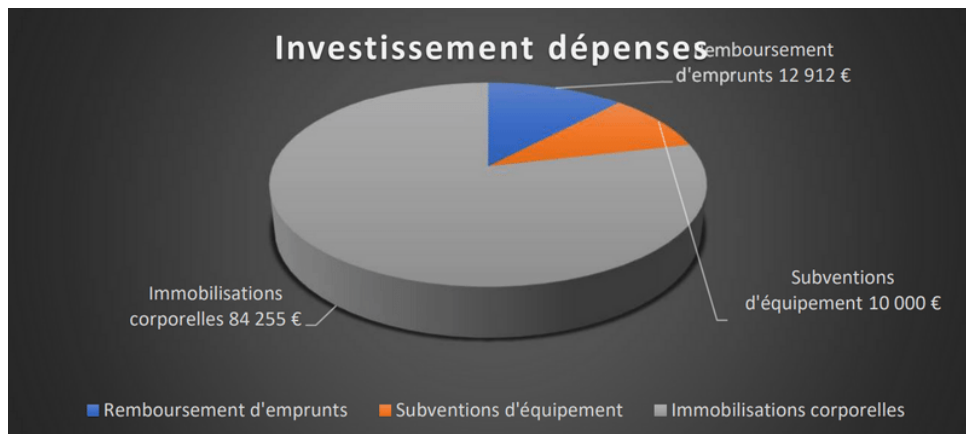
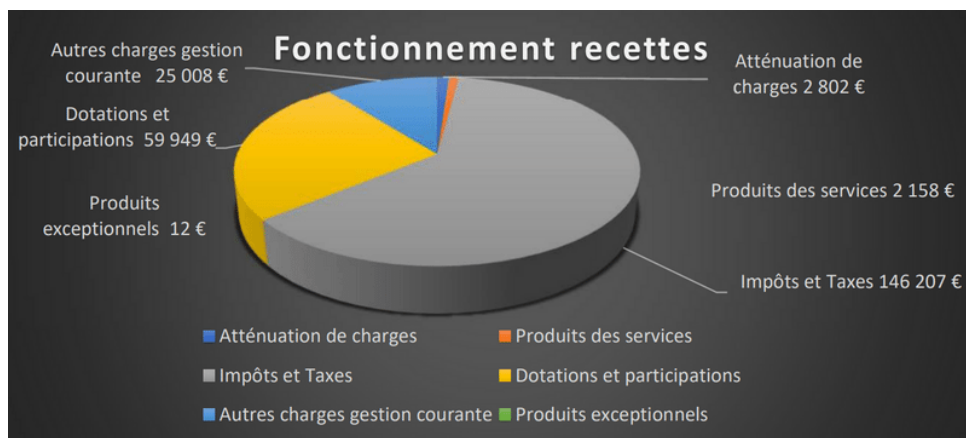
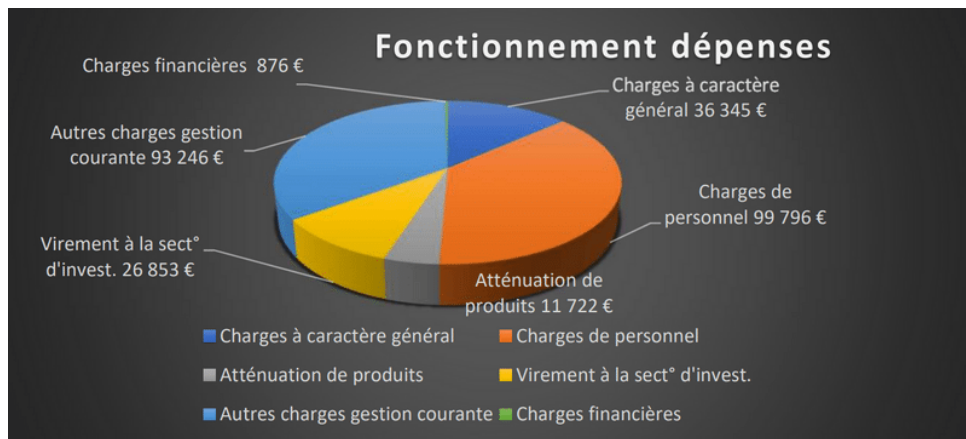


Projet



Réalisation







Des questions ?
Voici les services
proposés à la Maison du
Cotentin

Les services de
l'Agglomération du
Cotentin :
Cycle de l'eau, Déchets,

Pôle de proximité
Douve et Divette
ZA Le Pont –
50690 Martinvast
Tél : 02.33.52.33.08

CAP COTENTIN

Service de transport



Du lundi au samedi de 7h à 19h

Tarif : 1€ en avance via l'application ou les bornes
ou par sms 93050
1€50 directement au chauffeur.

● **Cap à la Demande** un service de transport
de proximité accessible à tous sur réservation
par téléphone au 0 806 079 530 ou
sur l'appli MyMobi ou site internet capcotentin.fr

Pour plus d'infos demandez le flyer
ou rendez-vous sur le site

Accès numérique public

Ouvert du lundi au vendredi
De 10h à 12h et de 13h30 à 17h
Sur rendez-vous au 02.33.52.52.33.
Ou directement à l'accueil
de la Maison du Cotentin

Conseiller Numérique

(Espace de Vie Sociale)

Un accompagnement gratuit aux usages
numériques du quotidien pour tout
public (naviguer sur internet, envoyer, recevoir
et gérer ses courriels...)

Le lundi après-midi de 13h30 à 16h15

En permanence libre accès.

Contact : Yoann PHILIPPE

Tél : 07.66.74.82.33 / 06.67.07.27.64.

MEF : PLIE

Le 1^{er} jeudi de chaque mois sur rendez-vous.

Le PLIE (Plan Local pour l'insertion et l'emploi)
propose un accompagnement renforcé pour les
personnes en recherche d'emplois et
rencontrant des difficultés spécifiques.

Pour en bénéficier :

Adressez-vous à votre conseiller habituel (pôle
emploi, CCAS, CMS...) ou contactez
directement le PLIE au 02.33.03.90.90. Ou
contact.plie@mef-cotentin.com

Sont prioritairement ciblés :

- les demandeurs d'emploi depuis plus d'un an
- les bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH
- les personnes de plus de 45 ans
- les travailleurs handicapés



L'agence postale

Ouverture :

Du lundi au vendredi : de 10h à 12h
Et de 13h30 à 17h
Le samedi : de 10h à 12h

Pour toutes les opérations postales et financières
de dépannage.

Conciliateur de justice

Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 06.43.12.92.40.

(M. PERES)

Le conciliateur est un auxiliaire de justice qui
présente les garanties de discrétion et
d'impartialité. La conciliation peut concerner divers
litiges de la vie quotidienne :

- Conflits de voisinage
- Difficultés de recouvrement d'une créance
- Contestation d'une facture
- Litiges avec un opérateur (EDF, Orange, SFR...)

Point Conseil Budget

(L'U.D.A.F)

(Union Départementale des Associations
Familiales)

Le lundi après-midi de 14h00 à 17h00
Sur rendez-vous au 02.33.57.92.25.

Par mail à contact@udaf50.fr

Le rôle de la permanence de l'UDAF est
d'accompagner les familles quelles que soient leurs
situations professionnelles ou leurs ressources
financières.

Les conseillers sont à votre écoute pour donner de
manière confidentielle des conseils personnalisés.

Le Bus France Services :

Un accès gratuit et accompagné aux services
de proximité :

- Accueil information et orientation
- Accompagnement à l'outil informatique
- Accompagnement aux démarches
administratives en lien avec les partenaires
Frances Services (CARSAT, MSA, Assurance
Maladie...)

Sur rendez-vous directement à l'accueil de
la Maison du Cotentin ou par téléphone au
07.88.85.89.00.

Le lundi de 14h à 16h45 sur le parking de la
Maison du Cotentin.

Je Rénov'en Cotentin

Conseil et information sur toutes les questions
liées à la rénovation énergétique : demande
d'information, recherche d'aides financières,
accompagnement pour le choix et la réalisation
des travaux

Le 4^{ème} jeudi du mois
De 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Sur Rendez-Vous au 02.50.79.17.05.

M.E.F. : Mission locale

Le mardi après-midi des semaines impaires
Sur rendez-vous au 02.33.01.64.65.

La mission locale du cotentin accueille et
accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, dans la
réalisation de leurs projets.

C.M.S. (CLIC)

Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 10h00 à
12h00
Sur rendez-vous au 02.33.10.01.50.

Le Centre Médicosocial est un lieu d'accueil de
proximité destiné à fournir aux personnes âgées
(plus de 60 ans), MDPH et à leurs familles des
informations et conseils.

SAMPS :

Prestataire du Département pour l'orientation
des nouveaux entrants dans le RSA

Les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois.

Uniquement sur convocation.



Accueil des enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La crèche les Bout'en train c'est :

- Un accueil de 27 enfants chaque jour (+ des accueil d'urgence) au sein de 2 sections selon le développement psycho-moteur de l'enfant,
- Une équipe de 10 professionnelles diplômées de la Petite Enfance,
- Un tarif calculé selon les revenus (revenus N-2 des parents), le nombre d'enfants à charge et le barème national de la CAF avec plancher et plafond. Le tarif comprend la fourniture des repas et des couches.



Les différents types d'accueil proposés :

L'accueil régulier : de 1 à 5 jours fixes par semaine sur l'année.

L'accueil occasionnel : de quelques heures à 3 jours par semaine, selon les besoins des parents (le temps d'un rendez-vous, d'un plein de courses ou d'un moment de détente...)

L'accueil d'urgence : solution de dépannage limitée dans le temps. Par exemple, lors d'un arrêt maladie de son assistant(e) maternel(e).

Le thème de l'année 2022 : Les animaux sous toutes les formes (sorties, animations, ateliers bricolage ...)

Succès garanti chez les enfants !



CONTACT :

Crèche Les Bout'en train

85, route de l'Oraille - 50690 MARTINVEST

☎ 02.33.03.80.38.

creche.lesboutentrain@lecotentin.fr



Un lieu d'information, de rencontres et d'échanges, destiné...

Aux parents ou futurs parents :

- Remise de la liste des assistants maternels du territoire,
- Information sur les différents modes d'accueil (collectifs et individuels),
- Accompagnement dans les démarches employeur, (information générale en matière de droit du travail et orientation vers les instances spécialisées).

Aux jeunes enfants :

- Participation aux ateliers d'éveil accompagnés par leur assistant maternel (ou garde d'enfant à domicile),
- Accompagnement vers la socialisation, en leur permettant de se rencontrer, de profiter d'un nouvel espace de jeu, d'ateliers d'éveils diversifiés (éveil musical, corporel,...),
- Possibilité d'un accueil privilégié au sein de lieux partenaires (bibliothèque, ludothèque,...).

Aux assistants maternels et candidats à l'agrément :

- Information sur les conditions d'accès et d'exercice du métier,
- Proposition de temps de rencontres et d'échanges avec d'autres professionnels,
- Possibilité de participer à des temps collectifs avec les jeunes enfants accueillis,
- Renseignements sur le statut, le droit à la formation...,
- Perfectionnement et développement des connaissances et des compétences.

RPE Les Bout'en train
85, route de l'Oraille
50690 MARTINVAST
02.33.03.07.47
rpe.douvedivette@lecotentin.fr

En 2022, au Relais Petite Enfance Les Bout'en train :



Carnaval



Matinée à la ludothèque



Atelier du relais



Sortie fin d'année
parcours sensoriel



Eveil corporel



Sortie nature

Depuis la création du **SIVOS** (Syndicat à vocation scolaire) Hardinvast/Saint Martin le Gréard au 1er mai 2019, les enfants de Saint Martin le Gréard sont scolarisés à l'école de Saint Martin le Gréard/Hardinvast située à Hardinvast.

Inscriptions auprès de la mairie d'Hardinvast :

formulaire et liste des documents sur <http://www.mairiehardinvast.fr/spip.php?article535>

Ecoles :

Adresse : 16 bis RUE DE L'EGLISE

50690 HARDINVEST

Téléphone direction : 02.33.52.73.51

Téléphone école : 02.33.52.04.45

L'école accueille (au 3 janvier 2023) 139 enfants, scolarisés de la petite section (3 ans) au CM2 et répartis dans 6 classes.

L'équipe enseignante :

La directrice : Mme Jeannine GUERARD

Ecole Maternelle :

PS/MS : Mme Maryline GAUDUIN

MS/GS : Mme Nadine SEMAINE

Ecole Élémentaire :

GS/CP : Mme Sophie JEANMOUGIN

CE1/CE2 : Mme Sophie TEILLANT

CE2/CM1 : Mme Marion ADAM et Mme Joséphine WISZ

CM2 : Mme Jeannine GUERARD et Mme Marion ADAM

La journée de décharge de Mme GUERARD est le mardi.



Inscriptions :

Les inscriptions se font à la mairie de HARDINVEST (sur présentation d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant). Il vous sera délivré un certificat d'inscription qu'il faudra ensuite présenter à l'école avec le livret de famille et un certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école.

La directrice de l'école recevra les parents pour les inscriptions sur rendez-vous.

Conseil d'école :

Le conseil d'école est constitué pour une année et se réunit une fois par trimestre.

Il se compose des membres suivants :

- le directeur de l'école, président
- les membres du SIVOS
- les enseignants de l'école
- un des maîtres du réseau d'aide spécialisée
- les représentants des parents d'élèves (au nombre de 6)
- l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription qui assiste de droit aux réunions.



INFORMATIONS DE VIE SCOLAIRE



GARDERIE PERISCOLAIRE :

Pour la garderie du matin, les enfants sont accueillis de 7h15 à 8h35 dans la salle de motricité de l'école maternelle par Madame Caroline CERTAIN.

La garderie du soir commence à 16h30. Un goûter équilibré est servi de 16h30 à 17h00, puis la garderie continue jusqu'à 18h30 sous la responsabilité de Mesdames Maria MARQUES et Carine MALHERBE ainsi que Mesdames Rachel GAMACHE et Sylvette LETELLIER (en alternance).

TARIFS POUR L'ANNEE 2022/2023 :

- 0.50 € le goûter (compté avec la première demi-heure du soir)
- 0.90 € la demi-heure

RESTAURATION SCOLAIRE :

Le restaurant scolaire, sous forme de self, est géré par le SIVOS Hardinvast/Saint Martin le Gréard. Environ 16000 repas sont fabriqués chaque année par les agents, en privilégiant les produits locaux et de saison.

Depuis 2011, le bio s'invite dans la composition des repas à hauteur de 20%.

Les inscriptions sont à adresser par mail à l'adresse suivante : sivos.hardinvast.stmartin.inscription@orange.fr.

TARIFS :

- 3,60€ pour les enfants déjeunant régulièrement (à partir de 8 repas/mois)
- 4,10€ pour les enfants déjeunant occasionnellement (moins de 8 repas/mois)
- 5,70€ pour les enfants inscrits après 13h45 la veille du repas
- 5,70€ pour les repas "enseignants".

Ces prix comprennent les temps de garderie avant et/ou après le repas.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



La bibliothèque municipale de Hardinvast met à votre disposition environ 4400 livres pour les adultes, les ados et les enfants, avec un renouvellement de 600 ouvrages tous les six mois grâce à la bibliothèque de prêt de la Manche.

La consultation sur place des catalogues et documents est libre, gratuite, ouverte à tous.

L'inscription et le prêt sont gratuits.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : 16h - 18h30

Mercredi : 15h - 17h

Vendredi : 15h - 17h

Samedi : 10h - 12h

CONTACT :

Mail : bib.hardinvast@orange.fr

Téléphone : 02.33.21.18.52

(aux heures d'ouverture)





Cette année encore l'Association des Parents d'Élèves d'Hardinvast organise diverses manifestations dont le but est de récolter des fonds afin de financer pour les enfants des sorties scolaires, spectacles, goûters, cadeaux...

Le bureau pour l'année 2022-2023 a été élu le 13 Septembre 2022 et se compose de :

- Élodie GOMET (présidente)
- Caroline FOLLIOT (vice-présidente)
- Maryline GAUDUIN (secrétaire)
- Coralie LE NAMOURIC (trésorière)
- Lise LEMAGNEN (membre actif)
- Mathieu LE MOLAIRE (membre actif)
- Nathalie MEZIERES (membre actif)
- Lucie VALOGNES (membre actif)



L'année 2022 fut riche en évènements :

Janvier 2022 : Vente de tickets de tombola pour la galette des rois

12 mars 2022 : Tartiflette à emporter

3 avril 2022 : Chasse aux œufs et contes de Pâques à l'Etang des conteurs

Avril 2022 :

- Vente de chocolats
- Vente de saumon

Mai 2022 : Vente pâtisseries

Juin 2022 :

- Vente de plateaux apéritifs
- Vente de sacs Initiatives
- Concert de M. Ribouldingue
- Cadeaux aux CM2

Juillet 2022 : Fête de l'école

Octobre 2022 : Vente de fleurs

- 8 octobre : Boum déguisée
- 9 octobre : Loto

Décembre 2022 :

- Marché de Noël
- Vente de sapin
- Vente de chocolats et biscuits
- Vente de saumon
- Goûter de Noël
- 18 décembre : Spectacle de Noël avec le cirque Sol'air

Pour nous suivre :
abonnez-vous à la page
Facebook de l'APE :
[@APEHardinvast](https://www.facebook.com/APEHardinvast)

Pour nous contacter :
apecardinvast@gmail.com

Voici les évènements à venir en 2023 :

Janvier 2023 :

- Ventes de tickets de tombola pour la galette des rois
- Vente de plateaux de fromage

Mars 2023 :

- 11 mars : Repas de l'APE
- Vente de chocolats

Avril 2023 :

- 2 avril : Chasse aux œufs et contes de Pâques à l'Etang des conteurs
- Vente de saumon

Mai 2023 :

- 14 mai : Randonnée pédestre
- Vente Initiatives

Juin 2023 :

- Vente de plateaux apéritifs
- Cadeaux aux CM2

Juillet 2023 : Fête de l'école

Toute l'équipe remercie chaleureusement les parents bénévoles pour leur aide précieuse et indispensable et la mairie pour leur soutien et leur implication dans tous nos projets.



FÊTE DES FAMILLES - 17 JUIN 2022

Exit la fête des mères ! Nouvelles dispositions cette année avec le thème de la famille. Pourquoi ne célébrer que les mamans ? C'est pourquoi, nous avons décidé de nous réunir en famille, les mamans, les papas, les enfants...

Cette thématique a reçu un bel accueil auprès de tous. Nous nous sommes retrouvés sous la tente, gentiment mise à disposition par le comité des fêtes (que nous remercions !).

Cidre, kir, jus de fruits...encore de joyeux moments de convivialité partagés.

Expérience positive que nous pensons renouveler en 2023, en espérant vous voir encore plus nombreux qu'en 2022.



REPAS DES ÂÎNÉS - 19 NOVEMBRE 2022

Le contexte sanitaire ayant retrouvé sa normalité (ou presque !), nous avons pu nous réunir autour des aînés pour le repas annuel en leur honneur.

Le restaurant "Le Bourg Neuf" nous a accueillis le 19 Novembre autour d'une très jolie table de fête. Comme l'an dernier, esprit festif, bonne humeur, chaleureuse convivialité.

L'équipe du Bourg Neuf nous a de nouveau séduite par son professionnalisme, la qualité de ses produits et son accueil avec le sourire...merci à eux !

Que toutes et tous prennent soin d'eux, afin que nous puissions à nouveau nous retrouver pour l'édition 2023 !



Le **Comité des Fêtes** organise au long de l'année diverses manifestations.

Cette année, les **membres du bureau** ont été élus lors de leur assemblée le vendredi 3 mars 2022 et se compose de :

- Isabelle Martin, présidente
- Alexis Turcan, vice-président
- Emmanuel Castel, trésorier
- Maryline Gauduin, secrétaire
- Flore Strub, Gilbert Lepoittevin, Fabien Poilvert, Frédéric Deschamps, Stéphane Hamel, Stéphane Leboulanger, Chantal Lair, Denis et Catherine Salmon, membres actifs du comité.



Pour l'année 2022, le comité a organisé :

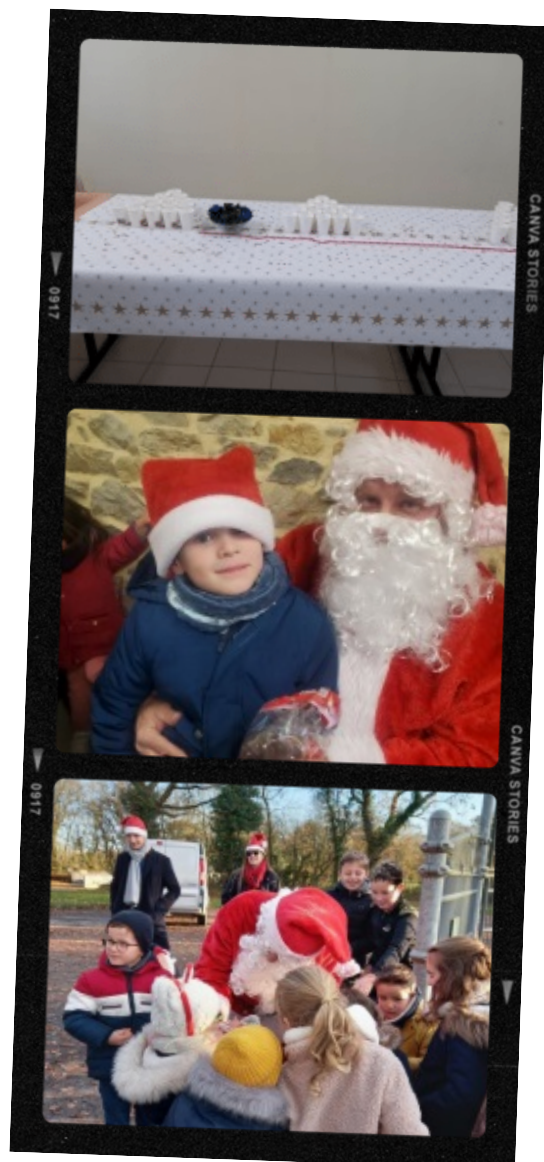
- Son Méchoui le dimanche 26 juin



- Un Vide Grenier le dimanche 17 juillet
- Son repas Moules-Frites le samedi 3 septembre



- Un goûter de Noël avec la venue du Père Noël le samedi 17 décembre après-midi



Pour l'année 2023, le comité vous proposera à nouveau :

- Le Méchoui en juin 2023
- Un Vide Grenier en juillet 2023
- Le repas Moules Frites en septembre 2023
- Le goûter de Noël en 2023

L'équipe du Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles qui se sont investis activement lors de ces différentes manifestations.

Pour nous contacter : CDF-smlg@outlook.fr

Pour nous suivre : une page Facebook est en cours de réalisation et sera prochainement mise en place.

Un communiqué sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres.

Activités 2022/2023 :

-Mars : Repeuplement en faisans (couples). Tout au long des saisons, agrainage, suivi des couvées. Aménagement des territoires de nidification.

-Septembre à Février : Battue de régularisation gros gibiers et nuisibles.



Petit quizz

1- La présence du blaireau se signale par :

- A Les terriers qu'il creuse
- B Les huttes qu'il construit au bord de l'eau
- C Les écorçages qu'il commet aux jeunes arbres



2- Ceci est une trace :

- A De chevreuil
- B De sanglier
- C De cerf



3- Je trouve un levraut tout seul dans un champ :

- A Je le porte au garde-chasse le plus proche
- B Je le laisse où il est sans y toucher
- C Je le recueille pour en prendre soin



4- Le furet est utilisé pour capturer :

- A Le lièvre
- B Le canard
- C Le lapin



5- Ces jeunes perdrix mangent essentiellement :

- A Du poisson
- B Des insectes
- C Des graines



Meilleurs vœux 2023 à tous, bonheur, santé, prospérité.

L'Amicale remercie tous les propriétaires, le conseil municipal pour leur aide à concrétiser les projets de maintien de souche basse de reproduction pour les faisans et perdrix.

Le président, Pascal PALMER

Le trésorier, Patrick LEGAIGNEUR

Le secrétaire, Claude LECOFFRE

Le garde-chasse, Fabrice GOUBARD

Siège : 5, Les Calais 50690 St MARTIN LE GREARD Tél: 06 69 30 61 25



FOOTBALL : LE SPORTING CLUB UNION DOUVE ET DIVETTE (SCUDD) : IL A TOUT D'UN GRAND CLUB.

Le club a eu la satisfaction cette saison d'enregistrer de nombreuses arrivées d'enfants essentiellement dans les catégories U6 et U7, et un très net regain d'intérêt pour les U9 et U11 la saison dernière.

Le bureau est présidé par Mr David Venisse, aidé par les 18 membres élus du bureau.

L'ensemble des terrains de la communauté est occupé presque tous les soirs par les seniors et les enfants :

- L'entraînement des seniors se déroule le mardi et le vendredi à Hardinvast sous la conduite de Florian Billard
- L'équipe fanion qui évolue en D1 joue le dimanche à Tollevast
- L'équipe B dirigée par Gérard Morizet évolue en D3 joue à Virandeville
- L'équipe C dirigée par Yohan Décarité évolue en D4 à Martinvast le samedi soir

Ce match du samedi soir est possible depuis le remplacement de nos éclairages par des ampoules LED moins énergivores, grâce au travail de nos mairies, de la CAC et du Fafa pour le financement et le dossier.

Cet éclairage profite essentiellement à nos enfants qui s'entraînent tous à Martinvast en semaine, structure spécialisée pour la pratique du foot de nos jeunes des U6 aux U15.

Le club est très fier d'accueillir en son sein de plus en plus de jeunes filles qui s'entraînent assidûment à Martinvast sous la houlette de Hubert, Morgane et Sébastien. Nous avons à ce jour une équipe U11, U13 et U15, en entente avec La Glacière pour les plus grandes.

Actuellement l'équipe féminine seniors à 8 compte 17 joueuses pour sa première participation au championnat de district, projet longtemps mis en suspens mais qui apporte tout son sens pour nos plus jeunes.

Cet engagement permet aussi de mettre le club en adéquation avec les statuts de la Fédération Française de football, et de continuer d'aller vers le foot pour tous et toutes.

Pour la 2ème année consécutive nous avons le plaisir d'avoir un service civique au sein du club. Après Paul, la saison dernière, c'est Astrid qui travaille avec nous cette année. Une grande aide pour les entraînements des plus jeunes et pour les manifestations sur la durée de son contrat de 24 heures par semaine durant 11 mois.

L'ensemble des licenciés au SCUDD sont répartis par commune :



Couville :	36
Hardinvast :	32
Martinvast :	23
Sideville :	20
Saint Martin le Gréard :	20
Teurthéville-Hague :	26
Tollevast :	23
Virandeville :	7
Hors CCDD :	96



MANIFESTATIONS

De nombreuses manifestations ont été programmées cette saison : tournois de jeunes, tournoi senior aux beaux jours, méchoui, loto, grilles de Noël, arbre de Noël pour les enfants, galette des rois, remises d'équipements....

Le club a eu le privilège au mois de juin 2022 de recevoir les finales départementales U11 et U13 qui se sont déroulées au stade de Martinvast. L'organisation sportive était à la charge du district de football de la Manche et l'organisation logistique à la charge du club.

Cette belle journée ensoleillée a vu la participation d'environ 300 enfants venus de tout le département de la Manche. Une belle fête du foot pour nos 50 bénévoles sur une journée complète de jeu mais aussi sur plusieurs mois pour la préparation des terrains, parkings, repas, tentes et l'ensemble de la logistique.

Un grand merci à nos partenaires, aux associations amies et aux mairies pour cette organisation dont nous n'avons eu que de bons retours.

Aussi une première édition du tournoi seniors féminin le samedi 18 juin, regroupant 8 clubs locaux suivi du repas de fin de saison avec une centaine de personnes pour l'occasion.

Si vous souhaitez découvrir notre club, faire un essai lors d'entraînements nous serons heureux de vous rencontrer et vous faire partager notre passion.

Pour nous contacter
scudouvedivette@gmail.com

Si vous souhaitez apparaître sur nos équipements et devenir partenaire du club
scudd.partenaires@gmail.com





L'Office du tourisme du Cotentin a des objectifs ambitieux en terme de développement de la randonnée, pour que notre territoire soit une destination prisée et contribuer ainsi au développement d'un tourisme «grandeur Nature».

Si l'OT a déjà travaillé avec les associations et structures d'accueil locales sur l'activité pédestre, de grands projets seront traités sur d'autres activités telles que le VTT, le cyclotourisme, le trail, le cheval.

L'association les Trois Déesses, qui a 25 années d'existence, œuvre étroitement avec l'OT afin que nos communes soient bien intégrées dans cette démarche.

Pour cela, un nouveau bureau a été constitué fin 2022 pour mieux répondre aux attentes, réflexions et travaux à venir.

**David HOUIVET Président,
Conseiller municipal de St Martin le Gréard**

**Jean-Baptiste LETERRIER Vice-président,
Conseiller municipal de Sideville**

**Christine LEGRAND Trésorière,
Conseiller municipal de Nouainville**

**Hélène HEBERT Secrétaire,
3ème adjointe de Digosville**



Un travail important a été accompli cette année pour intégrer, au nouveau topo guide « La Hague », un itinéraire par commune du territoire Douve et Divette. Edité par l'office du tourisme du Cotentin, ce topo guide doit être mis à la disposition du public très prochainement.

La boucle retenue par chacune des 9 communes a souvent été reprofilée et a permis de revoir la cohérence de l'ensemble de tous nos circuits.

Du travail reste à réaliser pour baliser et intégrer ces autres circuits dans l'application de randonnée « Cirkwi ».



50 DIOCÈSE DE
COUTANCES
ET AVRANCHES

PAROISSE SAINTE BERNADETTE DE MARTINVAST



La Paroisse Sainte Bernadette de Martinvast recouvre ce qui était la communauté de communes Douve et Divette sauf Nouainville, soit : **Couville, Hardinvast, Martinvast, St Martin le Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.**

POUR LA PAROISSE, LA MISSION CONTINUE...

> Depuis deux ans, le père Olivier Le Page, curé de la paroisse St Sauveur d'Octeville est administrateur de notre paroisse. Vous pouvez le joindre au 02 33 52 01 08 ou 02 33 53 15 05. Il n'est pas seul à vivre la mission. Des laïcs bénévoles sont au service pour que l'Évangile soit annoncé à tous. Qu'ils en soient remerciés.

> Notre paroisse partage les joies et les tristesses des habitants des 8 communes. Tout au long de l'année elle se rend présente pour accompagner des familles en deuil, célébrer un baptême, un mariage, des étapes de la vie chrétienne....

> Nos communes possèdent un riche patrimoine religieux. Nous pouvons saluer ici les efforts importants des municipalités pour entretenir et mettre en valeur les églises et chapelles présentes sur leur commune.

Une association de Sauvegarde du patrimoine religieux (SPR) de nos communes s'est créée. Son but est de soutenir les communes dans leurs efforts pour l'entretien du patrimoine religieux.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Pour tout renseignement le Père Olivier Le Page administrateur de la paroisse Sainte Bernadette, est à votre disposition avec d'autres personnes : Presbytère sainte Bernadette, 26 rue Croix Pinel, 50690 Martinvast Tél. 02 33 52 01 08 ou 06.33.73.07.58 Mail : paroisse.martinvast@diocese50.fr Site : <http://www.coutances.catholique.fr/pres-de-chez-vous/paroisse-sainte-bernadette-de-martinvast>

QUELQUES INFOS FIXES :

> **Messe dominicale anticipée** : le samedi soir à 18 h (heure d'hiver) 18h30 (heure d'été) à tour de rôle, dans nos huit communes.

Et le dimanche à 10h30 à l'église St Pierre-St Paul d'Octeville.

> **Messes de semaine** : Le père Olivier célèbre chaque jour. Pour notre paroisse, sauf indisponibilité, la messe du vendredi est célébrée à 9h00 dans l'église d'Hardinvast.

Pour recevoir les informations de la semaine, vous pouvez vous inscrire au mailing paroissial : paroisse.octeville@diocese50.fr

Baptêmes des petits enfants - Célébration :

• Le samedi à 17 h. En fonction du lieu de célébration de la messe du samedi soir.

Merci de faire la demande au moins 3 mois avant la date envisagée

Catéchèse : Elle s'adresse à tous les enfants à partir de 8 ans.

Chaque semaine :

• le mardi soir - de 17h à 18h au presbytère de Martinvast (Contact D. Hertz 06 70 52 23 51)

• ou le mercredi - de 13h30 à 14h30, salles de l'Oasis à Octeville. (Contact 06 76 38 34 37)

Merci à tous ceux qui s'impliquent dans ce service de catéchèse. Avis aux bonnes volontés !



BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2023 A TOUS



Bar - épicerie - pâtisserie
Poulet - canette - agneaux - jambon à l'os

02 33 40 67 52
07 78 78 23 99

19 Le Bourg
Saint-Martin-le-Gréard 50690

Bar Angelina



**Carrelage
Faïence
Petits travaux divers**

Stéphane GAMBLIN
74, le Bourg
50690 SAINT MARTIN LE GREARD
Tél. : 02.33.93.19.43 / 06.01.15.42.22

La Pizza Garnie

*Passez vos commandes
au 06 26 37 09 80*
www.la-pizza-garnie.over-blog.com

**PIZZAS CUITES
SUR LA PIERRE**

Le midi de 11h à 14 h et le soir de 17h30 à 21h



JÉRÉMY GOSSELIN

*Peinture et Revêtement
Sols et Murs*

06.73.12.68.45
jg.peinture50690@gmail.com

**Nouveau propriétaire
& changement de nom**



MP Automobiles
Mickaël LAHAYE

EURO REPAR
SAE SERVICE

**ENTRETIEN
REPARATION
toutes marques**

Freinage
Echappement
Distribution
Diagnostic
Suspension
Embrayage
Pneumatiques
Pare-brise

Tél. 02.33.03.33.03

1 la Haute Lande - 50690 St MARTIN le GRÉARD

PICOT Daniel

Maçonnerie Charpente Couverture

4 La mare Vernier

Tél : 02.33.93.97.87

Stéphane BIRETTE

VIDEO Reportage

Tél. 09 61 41 88 00 [f @videoreportagenormandie](https://www.facebook.com/videoreportagenormandie)

Sylvain Simon Terrassement



Travaux particulier, pose enrobés,
prestations sans TVA

06.07.09.90.19

50690 St Martin le Greard
rc880292802 rv59

STUDIO
EMMANUELLE LIOT PHOTOGRAPHE

SPÉCIALISÉE
FAMILLE/ENFANTS/MATERNITÉ/BÉBÉ/MARIAGE

**+ VOS PHOTOS D'IDENTITÉ CONFORMES
POUR TOUTS VOS DOCUMENTS OFFICIELS**

**Photos
d'identité**

- CARTE D'IDENTITÉ
- PASSPORT
- CARTE VITALE
- VISA
- PERMIS DE CONDUIRE
- CV

IMPRESSION IMMÉDIATE !



**AGRÉÉ PRÉ-DEMANDE
DU PERMIS DE CONDUIRE**
AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

**Agréé
SERVICES
EN LIGNE
ANTS**

7 LE CLOS MANOIR 50690 SAINT-MARTIN-LE-GRÉARD
06 61 47 59 83

Commune de Saint-Martin-le-Gréard

Accès par Sottevast / Breuville

Valognes Caen PARIS

Cherbourg

Communes limitrophes: COMMUNE DE COUVILLE, COMMUNE DE BRIX, COMMUNE DE BREUVILLE, COMMUNE DE TOLLEVAST, COMMUNE DE HARDINVAST.

Voies départementales
Voies communales
Chemin
Port
Voie ferrée
Routage
Hameau
Zones boisées
Mairie
Eglise

LÉGENDE

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140 150 160 170 180 190 200 210 220 230 240 250 260 270 280 290 300 310 320 330 340 350 360 370 380 390 400 410 420 430 440 450 460 470 480 490 500 510 520 530 540 550 560 570 580 590 600 610 620 630 640 650 660 670 680 690 700 710 720 730 740 750 760 770 780 790 800 810 820 830 840 850 860 870 880 890 900 910 920 930 940 950 960 970 980 990 1000 1010 1020 1030 1040 1050 1060 1070 1080 1090 1100 1110 1120 1130 1140 1150 1160 1170 1180 1190 1200 1210 1220 1230 1240 1250 1260 1270 1280 1290 1300 1310 1320 1330 1340 1350 1360 1370 1380 1390 1400 1410 1420 1430 1440 1450 1460 1470 1480 1490 1500 1510 1520 1530 1540 1550 1560 1570 1580 1590 1600 1610 1620 1630 1640 1650 1660 1670 1680 1690 1700 1710 1720 1730 1740 1750 1760 1770 1780 1790 1800 1810 1820 1830 1840 1850 1860 1870 1880 1890 1900 1910 1920 1930 1940 1950 1960 1970 1980 1990 2000 2010 2020 2030 2040 2050 2060 2070 2080 2090 2100 2110 2120 2130 2140 2150 2160 2170 2180 2190 2200 2210 2220 2230 2240 2250 2260 2270 2280 2290 2300 2310 2320 2330 2340 2350 2360 2370 2380 2390 2400 2410 2420 2430 2440 2450 2460 2470 2480 2490 2500 2510 2520 2530 2540 2550 2560 2570 2580 2590 2600 2610 2620 2630 2640 2650 2660 2670 2680 2690 2700 2710 2720 2730 2740 2750 2760 2770 2780 2790 2800 2810 2820 2830 2840 2850 2860 2870 2880 2890 2900 2910 2920 2930 2940 2950 2960 2970 2980 2990 3000 3010 3020 3030 3040 3050 3060 3070 3080 3090 3100 3110 3120 3130 3140 3150 3160 3170 3180 3190 3200 3210 3220 3230 3240 3250 3260 3270 3280 3290 3300 3310 3320 3330 3340 3350 3360 3370 3380 3390 3400 3410 3420 3430 3440 3450 3460 3470 3480 3490 3500 3510 3520 3530 3540 3550 3560 3570 3580 3590 3600 3610 3620 3630 3640 3650 3660 3670 3680 3690 3700 3710 3720 3730 3740 3750 3760 3770 3780 3790 3800 3810 3820 3830 3840 3850 3860 3870 3880 3890 3900 3910 3920 3930 3940 3950 3960 3970 3980 3990 4000 4010 4020 4030 4040 4050 4060 4070 4080 4090 4100 4110 4120 4130 4140 4150 4160 4170 4180 4190 4200 4210 4220 4230 4240 4250 4260 4270 4280 4290 4300 4310 4320 4330 4340 4350 4360 4370 4380 4390 4400 4410 4420 4430 4440 4450 4460 4470 4480 4490 4500 4510 4520 4530 4540 4550 4560 4570 4580 4590 4600 4610 4620 4630 4640 4650 4660 4670 4680 4690 4700 4710 4720 4730 4740 4750 4760 4770 4780 4790 4800 4810 4820 4830 4840 4850 4860 4870 4880 4890 4900 4910 4920 4930 4940 4950 4960 4970 4980 4990 5000 5010 5020 5030 5040 5050 5060 5070 5080 5090 5100 5110 5120 5130 5140 5150 5160 5170 5180 5190 5200 5210 5220 5230 5240 5250 5260 5270 5280 5290 5300 5310 5320 5330 5340 5350 5360 5370 5380 5390 5400 5410 5420 5430 5440 5450 5460 5470 5480 5490 5500 5510 5520 5530 5540 5550 5560 5570 5580 5590 5600 5610 5620 5630 5640 5650 5660 5670 5680 5690 5700 5710 5720 5730 5740 5750 5760 5770 5780 5790 5800 5810 5820 5830 5840 5850 5860 5870 5880 5890 5900 5910 5920 5930 5940 5950 5960 5970 5980 5990 6000 6010 6020 6030 6040 6050 6060 6070 6080 6090 6100 6110 6120 6130 6140 6150 6160 6170 6180 6190 6200 6210 6220 6230 6240 6250 6260 6270 6280 6290 6300 6310 6320 6330 6340 6350 6360 6370 6380 6390 6400 6410 6420 6430 6440 6450 6460 6470 6480 6490 6500 6510 6520 6530 6540 6550 6560 6570 6580 6590 6600 6610 6620 6630 6640 6650 6660 6670 6680 6690 6700 6710 6720 6730 6740 6750 6760 6770 6780 6790 6800 6810 6820 6830 6840 6850 6860 6870 6880 6890 6900 6910 6920 6930 6940 6950 6960 6970 6980 6990 7000 7010 7020 7030 7040 7050 7060 7070 7080 7090 7100 7110 7120 7130 7140 7150 7160 7170 7180 7190 7200 7210 7220 7230 7240 7250 7260 7270 7280 7290 7300 7310 7320 7330 7340 7350 7360 7370 7380 7390 7400 7410 7420 7430 7440 7450 7